ETUDIANTS ET RECHERCHE

c/o Joël Marchand
91 Rue Boucicaut 92260 FONTENAY AUX ROSES
(1).46.60.35.28

BULLETIN D'INFORMATION N°17 DU 1 MAI 1991

Au sommaire

- Réflexions sur la contractualisation **(p. 1)**

- Compte-rendu du conseil scientifique de Paris 7 **(p. 3)**

- La province prend la parole ! Trois contributions **(p. 3)**

- Compte-rendu d'une réunion à l'Institut Charles V **(p. 7)**

- Sécurité sociale : çà avance ! **(p. 8)**

- Colloque Eurodoct **(p. 9)**

- Revue de Presse **(p. 10)**

REFLEXIONS

A propos de la contractualisation

Vous en avez entendu parler, peut-être, mais de quoi s'agit-il ?

Une plaquette a déjà été publiée dans le BI n°13 concernant "la politique contractuelle en matière de recherche universitaire" définie par le MEN (Ministère de l'Education Nationale).

Cette politique s'établit sur contrats quadriennaux qui visent à favoriser prioritairement :

- La formation doctorale (DEA et accueil des doctorants)
- La formation de jeunes équipes de recherche.

En clair, les subventions sont attribuées directement aux laboratoires - et non plus via les universités - qui répondent aux 4 critères suivants :

1/ équipes associées aux grands organismes de recherche (CNRS, INSERM ...)

2/ équipes d'accueil de doctorants (à partir de 5 ?)

3/ jeunes équipes, le statut est attribué sur 4 ans à l'issue desquels ces équipes doivent s'insérer dans les grands organismes

4/ quelques équipes recommandées dont le statut a été maintenu.

L'université prélève sur l'ensemble des crédits alloués quelle que soit leur origine (publique ou privée) un BQR (Bonus Qualité Recherche) à concurrence de 15 % du montant global. Ce BQR doit permettre à l'université de se doter de moyens pour sa politique propre de recherche. Il s'agit ici d'autonomie des universités !

Les formations doctorales reçoivent désormais une subvention pour le fonctionnement du DEA. Cette subvention est liée au nombre de thèses issues de cette formation soutenues par année. Les formations doctorales sont de plus "invitées" à se regrouper en Ecoles Doctorales basées sur des critères pédagogiques, géographiques ou scientifiques, etc. (BI n°15 page 6 "commentaires").

Le banc d'essai de la contractualisation a été réalisé depuis 1989 (contrat biennal) sur les universités de l' Ile de France ; les contrats quadriennaux sont étendus dès cette année aux universités des autres régions. Ce financement direct nécessite une évaluation préalable des laboratoires qui doivent être répertoriés dans l'un des 4 critères énumérés ci-dessus. Cette nouvelle politique a fait des vagues surtout à Paris VI ; nous en avons fait écho dans le BI n°15. Le journal "La Recherche" du mois de mars 1991 a publié à ce sujet un entretien avec Vincent Courtillot, directeur de la DRED (Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales).

V. Courtillot explique avec beaucoup d'insistance le contenu politique de cette réforme.

La contractualisation s'inscrit dans un grand programme politique de restructuration de tout le système universitaire (et du système éducatif de façon plus générale). Il comprend :

1/ la formation initiale avec la création dans l'enseignement supérieur de filières courtes à visées professionnelles n'excédant pas Bac + 5, afin d'ouvrir l'université au milieu professionnel mais aussi pour attirer les entreprises vers les formations universitaires. C'est un enjeu économique et social.

2/ la recherche, enjeu culturel mais surtout économique.

Cette politique se traduit ou implique un recentrage au MEN de la vie universitaire : "en 1989, Lionel Jospin a décidé d'englober tous les aspects de la vie universitaire" (V. Courtillot, “La Recherche” mars 1991), que ce soit l'enseignement, la recherche ou l'infrastructure. Rien de ce qui fait l'université ne devra échapper au contrôle du MEN. Dans ce contexte, qu'en est-il de l'autonomie des universités ? Même l'utilisation du BQR semble être sous la houlette du MEN. L'autonomie prônée par le ministère doit-elle être uniquement négative ? (rétention d'informations par exemple). Cette autonomie ne relève-t-elle pas de la rhétorique ?

Qu'en est-il de la recherche? La politique de recentrage impose des orientations et des programmes de recherche prioritaires compte tenu des objectifs économiques et de la compétitivité internationale. Pour obtenir des subventions, faudra-t-il mettre en place des sujets de recherche dans les domaines inscrits sur les tablettes du MEN ? Les géniales idées des "Géo-Trouvetout" et autres zébulons devront-elles s'exprimer sur ordre ou par nécessité dans les laboratoires labellisés MEN ? Sommes-nous, vu l'urgence, dans l'ère de la recherche orientée, stimulée par l'attribution des subventions issues du denier public ? Y aura-t-il encore de la place pour la liberté, source de créativité (et richesse d'expression) dans le choix du sujet de recherche ? "*Les idées du gouvernement en matière d'évolution de la recherche universitaire sont bien définies*" (“La Recherche” mars 1991 V. Courtillot). Nous sommes rassurés.

REFLEXION

Le problème de fond, je le rappelle, est la dictée des enjeux économiques et du rang que la France souhaite tenir (ou accéder) sur la scène internationale.

La formidable poussée technologique, l'évolution, la révolution du monde industriel imposent leurs lois : compétitivité, rang mondial, modification des compétences humaines requises pour la productivité. La société industrielle a évolué bien plus rapidement que les institutions qui lui ont donné les moyens de cette avancée. Par institutions et moyens générateurs de progrès, il faut comprendre les structures qui forment les hommes et leur donnent les qualités et les compétences adaptées aux besoins d'un monde professionnel en perpétuelle évolution, avide d'innovation, c'est la Formation, et les structures qui assurent l'évolution, c'est-à-dire la Recherche.

Prosaïquement, les formations du supérieur ne sont plus adaptées. Il manque des ingénieurs, beaucoup d'ingénieurs, des formations universitaires courtes mais ciblées, il faut revaloriser les métiers, former des chercheurs. Refondre l'université et canaliser la recherche. C'est une urgence.

C'est aussi dans ce sens qu'il faut interpréter les propos de V. Courtillot. Que se passe-t-il ? Une refonte de l'université indispensable pour le développement, une programmation à long terme qui vise à restructurer le 'tissu” universitaire français. Il s'agit d'une sorte de coup d'Etat, de prise de pouvoir (sic) sur l'université pour mieux la contrôler et assurer cette révolution. Il s'agit avant tout d'éviter l'affrontement direct avec les générations des années 60 et suivantes. L'une termine sa carrière et c'est un élément du problème, l'autre vit sur les acquis et le roulement à billes entretenu par la précédente. Le coup de force consiste à assurer le renouvellement des responsables des universités et à favoriser la présence de certains usagers au sein des structures universitaires de façon à faciliter le processus. Il faudra privilégier certains secteurs de pointe, et faire le choix entre quelques disciplines fondamentales, tout en assurant la survie du plus grand nombre (et des labos de recherche) pour l'image de marque culturelle. Nous nous acheminons vers un tissu et une richesse de l'enseignement universitaire qu'il faudra considérer à l'échelle nationale. La pluridisciplinarité de chaque université devra être révisée à la baisse. Le tissu universitaire français sera composé d'universités spécialisées dans telle discipline, certaines étant enseignées dans différentes universités, d'autres, les disciplines "patrimoine des monuments historiques", les disciplines culturelles et non rentables ne seront enseignées peut-être que dans une seule université. Une université, une spécialité. L'instauration du monopole des diplômes et de leur compétitivité inter-universitaire est au bout du processus. Le plan de L. Jospin, hyper centralisateur peut faire passer l'idée que la décentralisation et l'autonomie des universités sont pris en considération, et que les efforts fournis en matière de recherche ne seront pas restreints. Il vaut mieux aider et soutenir une discipline (enseignement et recherche) dans une seule université qu'envisager sa disparition. Mais il semble que l'autonomie n'existe pas dans le choix et les orientations de recherche. Or, des programmes de recherche, doivent découler les enseignements (adaptés et spécialisés pour la diffusion des connaissances), et les retombées économiques et culturelles (?) qui s'inscrivent dans la course à la première place sur l'échelle européenne, voire mondiale.

Privilégier les secteurs de pointe, c'est encourager une certaine recherche, celle des créneaux porteurs et c'est inciter les industriels à investir dans la recherche. La Formation Doctorale, qui doit conduire apparemment exclusivement soit à l'enseignement, soit à la recherche, soit à valoriser le diplôme des ingénieurs, n'échappe pas à cette refonte. La thèse de 3ème cycle (2 ans) et le doctorat d'Etat (x années) ont été remplacés par la thèse d'université dont la durée recommandée est de 2 à 4 ans. A l'exception de certaines spécialités, 2 années de thèse sont insuffisantes et beaucoup de doctorants s'accordent à penser qu'il en faut au moins 3. Quelle est l'attitude du ministère ? Dans l'esprit des interlocuteurs du ministère, la durée de la thèse qu'ils souhaitent courtes, doit correspondre à la durée de l'allocation de recherche. 30 à 35 % des doctorants en bénéficient. Celles-ci sont attribuées généralement pour 2 ans et

sont renouvelables 6 mois ou 1 an. La limitation à la durée de cette allocation n'est pas uniquement d'ordre financier (rappelons que cette durée a été augmentée en 1989). Elle sert les objectifs du MEN qui veut "produire" plus rapidement des doctorants, surtout dans les disciplines de pointe qui actuellement appartiennent aux sciences dites exactes ou expérimentales. Et il vrai que dans ces secteurs, et pour peu que le sujet de thèse soit bien ciblé, il est possible de réaliser un travail de thèse en 4 ans. Qu'en est-il des disciplines non productives en terme de rentabilité économique ? Ce qui est possible dans les sciences exactes, c'est-à-dire thèse soutenue en 4 ans, source de financement extérieur, facteurs qui permettent la réalisation de la Formation Doctorale dans sa définition actuelle, l'est-il encore pour les sciences humaines, les lettres ? La conception même du travail de thèse, l'investissement nécessaire à son élaboration sont-ils équivalents pour toutes les Sciences ?

La Formation Doctorale remaniée en 1988 a été conçue pour développer une certaine recherche et pour former un certain type d'individus qui doivent répondre aux exigences des enjeux économiques que se sont donnés les pouvoirs publics. Seuls les domaines scientifiques au sens commun du terme sont concernés. Il y a un danger que ne justifie pas l'intérêt des hautes technologies. Cet intérêt implique la restructuration des universités en structures compétitives avec diplômes d'université pas forcément nationaux, regroupements par discipline ou non, basés sur l'unité géographique, scientifique, pédagogique. La pluridisciplinarité sera une notion nationale et non pas universitaire répartie par secteur ou par unité sur tout le territoire. Ce même intérêt implique une formation doctorale orientée exclusivement sur les disciplines de sciences exactes et si possible de haute technologie ; il faut des ingénieurs, des super-techniciens. C'est une urgence, une priorité.

Quel avenir y a-t-il pour une société riche, à la technologie pointue qui se maintient de ce fait à un certain niveau compétitif si cette société ne cultive pas, n'entretient pas aussi sa richesse culturelle, intellectuelle et historique ? La recherche fondamentale en lettres ou en sciences humaines ne doit pas être négligée et le danger est là. Il ne s'agit pas uniquement d'entretenir l'image d'une société à la richesse culturelle reconnue, mais de croire à son absolue nécessité

Marie-Cécile Pasquier

Conseil Scientifique de Paris VII du 8 Avril 1991

NOUVEAUX CURSUS : De nouvelles filières vont être proposées à la création auprès du MEN. Ces cursus doivent déboucher sur une meilleure insertion professionnelle et correspondent au besoin du marché de l'emploi. En plus des DESS majoritaires, il y aurait également une MST et un DEUG qui serait implanté à Marne la Vallée.

AESA : Où l'on reparle de l'AESA (BI N° 14 page 4) avec vigueur et détermination. Les ardents défenseurs ont argué en vrac, de la possibilité de donner un diplôme (une attestation) à diverses catégories de personnes souhaitant suivre uniquement les cours de DEA sans faire la partie pratique et sans avoir un statut d'auditeurs libres, la possibilité d'estimer les capacités réelles de certains étudiants étrangers, d'accueillir les étudiants étrangers arrivant en France avec une bourse de 3ème cycle mais dont le niveau est insuffisant, de maintenir les quotas de DEA tout en conservant un potentiel à inscrire.

Les dénonciateurs (peu nombreux ou peu loquaces) de l'AESA ont évoqué la déviance et les abus de ce système qui, rappelons-le émane d'un décret de Paris 7 sous l'ancienne présidence et permet d'obtenir une attestation d'obtention de la partie théorique du DEA

L'AESA est considérée comme une année préparatoire au DEA.

3 propositions ont été soumises au vote :

- CONTRE le maintien, qui n'a obtenu que ma voix afin de dénoncer l'utilisation abusive de l'AESA, le sort des étudiants piégés étant apparemment négligeable
- POUR le maintien tel quel (les partisans étaient là)
- POUR le maintien de l'AESA mais AVEC un QUOTA n'excédant pas 10% du nombre d'inscrits en DEA. Cette proposition a obtenu la majorité des suffrages exprimés.

PS : Muriel Bélivier de l'Unef-ID démissionnaire, a laissé sa place à Alexandre Malouvier en grande forme. Les connaisseurs apprécieront. La FENEC a désormais un autre responsable.

Marie-Cécile Pasquier

LA PROVINCE PREND LA PAROLE !

Nos amis de province se sont enfin décidés à prendre leurs plumes pour nous écrire et nous faire part de leurs idées.

Voici donc trois contributions originales (d'aucuns diront que cela les change des traditionnels compte-rendus de ceci ou cela, peut-être pas toujours exaltants, mais par ailleurs indispensables pour rendre compte au jour le jour de notre activité).

Que ces premières initiatives donnent des ailes à ceux qui n'ont pas encore pris la parole. Nos colonnes sont ouvertes et les attendent avec impatience !

Encadrement du thésard

Voici l'échange de courrier entre une thésarde en informatique à Nancy (par ailleurs membre de l'association) et le directeur de l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, EPST au même titre que le CNRS ou l'INSERM). La réponse, par son existence et son contenu, est plus qu'intéressante. En espérant que ce début de dialogue ne sera pas sans suite et donnera des idées à d'autres.

Monique de Silvestri
CRIN BP239
Campus Scientifique
54506 VANDOEUVRE CEDEX

à l'attention de Mr BENSOUSSAN
Directeur de l'INRIA

Objet : formation des jeunes chercheurs : réflexion

Nancy, le 20 Janvier 1991

Monsieur,

Suite à votre visite de l'INRIA-Lorraine le 17 Janvier dernier, je souhaiterais attirer votre attention sur un point que vous n'avez pas évoqué dans votre discours et qui touche au silence qui entoure la formation des jeunes chercheurs.

Je vous adresse cette lettre à titre purement individuel, suis moi-même en préparation de thèse grâce à une bourse INRIA qui a suivi deux ans et demi d'allocations de recherche du MRT. J'ajoute que tant les points que vous avez abordés cette année que ceux de l'an dernier nous apportent des repères précieux, ce dont je vous remercie. C'est pourquoi je me permets de soulever un point important qui devrait servir les grandes lignes d'innovation, d'intégration dans le contexte européen et de création d'entreprises que vous avez évoquées : la formation des jeunes chercheurs.

Quels sont leurs besoins ? Ils doivent apprendre à se situer vis à vis de la culture scientifique au sens large, de la communauté locale, nationale et internationale ; ils doivent également pour faire profiter cette communauté de leur savoir, acquérir du savoir faire dans le métier (savoir cibler un objectif, appliquer des techniques de recherche expérimentale, fondamentale, ...) et savoir communiquer leur travail dans diverses instances (réunions locales, colloques, contacts individuels, publications).

Les cours en faculté préparent peu à ce genre de choses. La formation est laissée au libre arbitre de chaque directeur de thèse, et/ou, bien sûr, à une personne déléguée plus disponible. Les personnes ne sont pas forcément plus armées qu'un jeune, sur les techniques de recherche, l'histoire de la science, le contexte international ou l'art de communiquer. Leur motivation à la direction de jeunes laisse parfois des doutes.

Une des causes à ce phénomène grave, qui s'auto-perpétue et met un frein aux capacités de la recherche à relever les défis actuels, est à mon avis et entre autres, le silence consensuel l'entourant. Les uns se taisent par ignorance du problème, les autres par manque de réponses et donc s'auto-censurent sur les questions, les derniers "pataugent" dans une recherche de réponses qui leur font découvrir une pauvreté culturelle déconcertante chez leurs aînés.

Dans la majorité des cas, une énergie folle est dépensée, dans une volonté sincère de faire "du bon travail", mais ... dispersée. Je crois que la célèbre "crise du jeune chercheur" n'est pas une fatalité, et qu'au contraire elle s'explique souvent très bien.

Il y a des moyens : apprendre aux chercheurs à communiquer (les industriels l'ont compris), à se définir des lignes de réflexions précises, à travailler efficacement parce que de façon plus ciblée ... mais le plus déterminant me semble-t-il est que les responsables au plus haut niveau rompent le silence en exprimant une volonté de réflexion à ce sujet. Le malaise est fort, les débats et les propositions suivront d'eux-mêmes.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ces quelques réflexions, et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Monique de Silvestri

INRIA
Le Président

Rocquencourt, le 29 Janvier 1991

Mademoiselle M. de Silvestri
CRIN

Mademoiselle,

Je vous remercie beaucoup pour votre lettre du 20 Janvier, que j'ai lue avec beaucoup d'intérêt. Lorsque j'ai dit dans mon discours de voeux, que nous avions besoin des réflexions et des contributions de tous, et notamment des jeunes, j'étais tout à fait sincère, et c'est pourquoi votre lettre m'est particulièrement agréable.

Je crois que vous avez posé un vrai problème, et d'ailleurs amorcé de très intéressantes pistes de solution. Nous sommes très conscients de l'importance de la formation, mais il est certain que nous n'avons pas engagé une véritable réflexion sur cette question de la "crise du jeune chercheur".

Puisque parmi les moyens de surmonter cette crise, vous considérez que "le plus déterminant est que les responsables au plus haut niveau rompent le silence et expriment une volonté de réflexion à ce sujet", je puis vous assurer que vous m'avez on ne peut plus convaincu.

Je transmets votre lettre à l'ensemble de la Direction de l'INRIA, pour une première réflexion à ce niveau et étude de vos suggestions. Nous verrons

comment mettre en place une petite structure de concertation à ce sujet.

D'ores et déjà, je vous félicite d'avoir soulevé, de manière aussi nette, ce problème réel.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A. Bensoussan

Accès aux livres

Je voudrais vous suggérer un thème de réflexion qui n'est jamais évoqué nulle part et qui pourtant mériterait que l'on s'y arrête. Un étudiant-chercheur sans bourse le plus souvent (et surtout s'il est chercheur en sciences humaines !) doit aussi consacrer une part non négligeable de son budget personnel à l'achat de livres, revues, journaux, etc. Or les sommes déboursées, conséquentes pourraient peut-être par un biais ou un autre rentrer dans le cadre du statut d'étudiant-chercheur. La carte d'étudiant est un moyen de faire valoir sa "qualité" de chercheur. Ne serait-il pas possible d'essayer d'obtenir des maisons d'éditions, des librairies "des réductions sensibles sur le prix public" ? (un minimum de 25% devrait être exigé !), quand on sait que l'on peut trouver ces livres quelques mois, années plus tard soit en poche, soit soldé ! Pourtant il peut être nécessaire de les lire dans "l'urgence de leur parution".

Thierry Catrou - Lorient

Un monitorat...

Voici l'histoire vraie d'un de nos amis moniteur, quelque part en France.

Tout a commencé par la rencontre du responsable de mon DEA dans une bibliothèque. On s'est salué, et après la traditionnelle question "Quand déjà passes-tu ta thèse ?", il m'a indiqué que ce serait bien si je devenais moniteur, espoir de poste universitaire à la clé, et que justement il y avait un poste à Quimper-II libre et qu'il préfèrerait que ce soit moi plutôt qu'un autre qui enseigne cette matière délicate que je maîtrise si bien etc... etc.... Devant tant de sollicitude, j'ai donc posé ma candidature et ai obtenu sans mal ce poste de moniteur : le prof de Quimper-II en question à qui je me suis adressé et qui était intéressé par ma candidature faisait en effet partie du jury qui choisissait les candidats. Tout commençait très bien pour moi, surtout quand ce prof m'a signalé que si tout se passait bien dans mon enseignement, je pourrai peut-être obtenir un poste d'ATER, d'où une quatrième année de financement. Intéressant non ? Mais aussi chantage à ne pas se plaindre et à faire bien poliment ce qu'il veut quand il m'a raconté que la personne qui assurait ces TDs les deux années précédentes était aussi un moniteur à qui il a refusé la possibilité d'avoir un poste d'ATER car il ne faisait pas exactement ce qu'il voulait de lui. Mais que voulait-on de lui, et donc de moi ?

Mon affectation dans les deux matières que j'enseignerai s'est faite sans trop de heurs, le module "UF" dans sa partie informatique semble en effet rébarbative aux biologistes, c'est donc moi qui l'ai eu et "HF" m'était de toute façon réservée. Tout cela bien sûr en Licence alors que les moniteurs doivent normalement enseigner en DEUG. Le "UF" consistait à mettre sous forme de programmes informatiques des simulations statistiques. Trois ordinateurs pour 12 étudiants. Je m'occupais des TP. Quatre étudiants sur un ordinateur à raison de 10 doigts par étudiants cela fait 40 doigts sur un clavier de 102 touches, donc une moyenne raisonnable de 2,55 touches par doigt d'étudiant. Bizarrement cela ne permet pas d'atteindre une haute cadence de frappe. Je ne m'attarderai pas sur cette partie qui fut conclus par un bel examen en amphi : "Vous avez 2 heures pour écrire sur la feuille un programme en PASCAL qui doit simuler telle loi statistique". J'ai récupéré la moitié des copies à corriger et j'ai fait passer la moitié des oraux (tous les étudiants ont eu l'examen).

La "HF" était la partie pour laquelle je fus désigné moniteur. La discussion sur ce que je devais enseigner fut assez courte. On me donna une copie d'une partie des TD qui avait été assurés l'année précédente par l'autre moniteur, le titre des 5 séances de TD que je devais assurer, le contenu des 5 autres TD étant assuré par les étudiants eux-mêmes puisqu'il s'agissait d'analyse de publications. Je me suis rendu assez vite compte que le contenu des TD précédents ne me convenait pas, et que de plus il ne convenait pas au prof qui voulait une orientation plus moléculaire. Je refis donc tous ces TD. Il est intéressant de noter que je ne suis toujours pas au courant de ce que le prof a traité en cours. Coordination intéressante ! J'ai bien sûr choisi les articles que les étudiants devaient exposer et j'ai noté ces exposés oraux. Puis est venu le temps de l'examen de TD. J'ai fait le sujet. J'ai surveillé. J'ai corrigé les copies. L'examen de TD comptant pour 25% de la note, l'exposé oral aussi pour 25%, j'ai donc donné 50% de la note de cette matière.

Cette partie d'enseignement me fut toutefois très profitable. Je fus indépendant pour la gestion de mes TD, je m'entends finalement très bien avec le prof de Quimper-II même s'il utilise les moniteurs dont il est le tuteur de façon scandaleuse.

Le monitorat se compose aussi d'une partie d'initiation à la pédagogie. Pour cela 12 moniteurs ont été réunis avec un maître de conférence. Ce qui est amical dans cette histoire, c'est que ce maître de conférence (MCU) qui doit nous initier à la pédagogie n'en sait pas beaucoup plus que nous puisque jamais dans le recrutement d'un MCU la pédagogie n'est réellement prise en compte. Nous fîmes donc chacun un exposé de 45 minutes type TD, et un exposé de 15 minutes sur notre sujet de thèse type concours d'entrée CNRS ou MCU. Cette dernière partie fut somme toute intéressante.

J'ai exposé au MCU qui nous encadrait comment se déroulait mon monitorat, et il m'a très gentiment proposé d'en parler au responsable du CIES pour que l'an prochain on change mon tuteur. Or maintenant que j'ai investi pendant un an pour faire ces TD, je préfèrerai continuer à m'en servir l'an prochain, et de plus il y a le chantage au poste ATER...

Lors de ces séances est apparu un problème qui a semble-t-il déjà été soulevé au responsable du CIES, lui même physicien, pour la biologie : la sur-représentation de la biologie moléculaire. La quasi-totalité des allocations du MRT est donnée à des biologistes moléculaires au sens large (j'entends par "sens large" quelque soit le système biologique étudié), or la biologie moléculaire n'apparait vraiment qu'au second cycle universitaire, là où justement les moniteurs ne sont pas amenés à enseigner ! Paradoxe qui entraîne des biologistes moléculaires à enseigner par exemple la zoologie, domaine dans lequel ils n'ont aucune connaissance (un doctorant biologiste moléculaire passant par la voie de la biochimie, voie classique, n'aura jamais eu un seul cours de zoologie dans son cursus). Pour perdre une matinée supplémentaire, nous fûmes invités à passer 3 heures avec des enseignants du CNEAO (Centre National d'Enseignement Assisté par Ordinateur). Ce fut affligeant. Au sortir de ce séminaire-démonstration on pourrait être convaincu que l'EAO se limite à des jeux style War Game.

J'ai hâte de voir ce que vont être les conférences réunissant tous les moniteurs qui commencent le mois prochain.

Claude Luster

Engagement militant - actions locales - statut du thésard dans le laboratoire

Je me permets de publier in extenso la lettre reçue de mon ami Damien, vieux "compagnon de route", qui après nous avoir suivi depuis nos origines, a pris le temps de nous faire part de ses réflexions personnelles (que je partage entièrement) et des actions locales qui l'a menées localement sur Aix (que je salue, pour leur originalité et la valeur de leur contenu).

Je ne peux m'empêcher d'ajouter que ce témoignage ne fait que renforcer ma conviction que notre travail de fourmi, ingrat et souterrain, ne laisse pas indifférent tout le monde et qu'il correspond à l'aspiration de plus de monde que ceux qui sont directement impliqués dans l'action quotidienne.

Que cela nous donne le courage et les moyens de continuer dans cette voie.

Joël Marchand

Aix, le 10 Mars 1991

J'ai été très touché par ta lettre du 16 Février dernier, qui m'a confirmé l'intuition que j'avais eu en écrivant une réponse à l'article de Courtois en décembre (*réponse reproduite ci-dessous)* : oui, nous sommes vivants, nous sommes toujours là, nous qui récusons les discours tous faits des partis et des structures politiques bien-pensantes .. Oui, nous sommes toujours là, mais nous avons choisi de durer face à ces appareils vieillissants. Et que ce soit avec "Etudiants et Recherche", avec les associations multiples sur les campus, nous faisons patiemment la preuve que l'alternative existe, qu'il est possible de réinventer quelque chose, d'agir sans forcément s'enfermer dans des querelles stériles de pouvoir et d'apparatchiks ...

Quelle envolée ! Ca y est, je me voyais déjà face à une assemblée de vieux syndicalistes croupissants (du type de ceux du SNCS que Marc Girondot décrit dans le bulletin numéro 14) en train de leur expliquer la nécessité d'évoluer .. Mais ce n'est pas à un "ancien combattant" de 86 que je ferais l'affront de dire tout çà, lui qui depuis bientôt 5 ans, se bat pour faire reconnaître l'existence et les droits de la catégorie oubliée des étudiants-chercheurs.

Bon, parlons un peu sérieusement après tout ce début un peu lyrique (mais çà fait du bien quand même d'écrire çà de temps en temps !) : je profite de ce moment, où pour la première fois je prends la plume pour t'écrire, pour te dire à toi et à tes collègues parisiens d'Etudiants et Recherche que le boulot que vous faites est tout à fait crucial, vital et important. Depuis plus de quatre ans que nous sommes en contact, j'ai largement apprécié les informations que vous avez diffusées dans le bulletin d'information et les actions qui ont été menées auprès des différents ministères sur quelques sujets-clés (la couverture sociale, le report d'incorporation). J'ai apporté mon humble contribution de membre éloigné de province, en faisant passer le maximum de questionnaires sur le financement de la thèse. Et c'est vrai que j'ai souvent regretté de ne pas être assez actif à vos côtés, au moins en vous écrivant pour vous tenir au courant de ce qui se passait à Aix.

Alors aujourd'hui, j'essaie de me rattraper un peu en te donnant quelques nouvelles de "front" aixois (en temps de guerre, ou plutôt d'après-guerre, çà s'imposait !).

Deux trucs ont pas mal marqué la vie du labo où je suis (le LEST = laboratoire d'économie et de sociologie du travail) depuis quelques années :

• D'abord, la création avec quelques collègues en DEA et en thèse au labo d'une association de jeunes étudiants-chercheurs, nous permettant de faire connaître le labo à l'extérieur (dans les milieux professionnels et de la recherche) et surtout de montrer qu'un labo du CNRS peut s'ouvrir sur l'extérieur et ne pas rester enfermé dans une logique scientifique pure certes passionnante mais quand même un peu sclérosante à terme ..

Je te fais passer avec le présent courrier une plaquette de présentation de l'association pour que tu te fasses un avis.

• Assez directement liée à cette première activité s'est déroulé un deuxième moment important de la vie du labo au cours de l'an dernier : la reconnaissance de l'entité spécifique au sein du labo que constituent "les jeunes". Cette reconnaissance s'est faite à travers une série de réunions et de discussions (dont je te passe les détails) d'où il est ressorti la nécessité de réfléchir globalement sur les conditions de réalisation des thèses au labo, en considérant que la sélection d'un thésard par le labo constituait une forme d'engagement de la structure vis à vis du thésard.

Pour te donner une idée de la nature des débats, je t'envoie quelques documents qui ont circulé dans le labo sur ce thème :

- une note que j'ai écrite sur la place des jeunes au labo.
- une note intitulée "thèses et thésards" au LEST écrite par le directeur du labo.
- un extrait du compte-rendu du conseil du labo qui a décidé la mise en place de comités de suivi des thésards.

(....)

Un dernier truc concernant l'avenir d'"Etudiants et Recherche" : comme nous ne sommes pas éternels dans cette situation de thésards, il faut bien penser à "renouveler les cadres". Je ne sais pas où vous en êtes là-dessus à Paris, mais, pour ma part, je vais essayer de m'y atteler vraiment cette année en parlant de l'association à des nouveaux thésards. Je leur passerai le bulletin d'information et - qui sait ? - peut-être certains finiront-ils par adhérer.

Damien Brochier

Le Monde - décembre 90

Quatre ans après le mouvement de novembre-décembre 1986, Le Monde choisit de célébrer à sa manière l'événement en prenant parti de faire connaître à ses lecteurs ce que sont devenus "Isabelle, Joël, Manuel et les autres", les animateurs du mouvement anti-Devaquet, ces "trublions d'hier" qui hantent aujourd'hui "les palais nationaux" (Le Monde du 6 décembre).

Une telle galerie de portraits laisse songeur l'immense majorité de ceux qui ont participé à ce mouvement. Car, pour ceux-là, le mouvement de 1986 ne s'est pas conclu par une adhésion à un parti ou à une organisation politique. Au contraire, il les a conduit à redoubler de méfiance devant cette scène politique qui a su "récupérer" par personnes interposées, l'histoire de ce mouvement. Les "leaders médiatiques" de 1986, aujourd'hui entrés en politique, ne peuvent donc en aucun cas suffire à représenter cette génération qu'en son temps on qualifia de "génération morale".

Car cette génération existe. Et elle existera longtemps. Pour l'identifier, un nom suffit : Malik. Et un slogan : "Plus jamais ça". A lui seul, ce souvenir condense les espoirs, les doutes et les désillusions de tous ceux qui se sont exprimés, il y a quatre ans, à propos de l'Université. Au fond d'eux-mêmes, ils savent désormais que le pouvoir n'est pas un vain mot et que la société dans laquelle ils vivent ne leur fera pas de cadeaux. Désormais, nombre d'entre eux refusent toute forme traditionnelle d'engagement.

Mais - on l'oublie trop souvent - le mouvement de 1986 représente aussi une action collective de grande envergure qui a permis à ses participants de mieux comprendre la façon dont ils pouvaient devenir de véritables acteurs de la société française, et non de simples spectateurs. Au lieu de se gargariser de l'intégration réussie d'une poignée d'anciens de 1986 dans leurs rangs, le Parti Socialiste et le gouvernement feraient bien de décrypter ces messages que leur adresse en vain la jeunesse depuis plusieurs années. Chaque jour qui passe ne fait que renforcer l'urgence, dans les lycées, les banlieues, bref dans la vie au quotidien des jeunes. C'est là un véritable enjeu pour la démocratie de demain.

Damien Brochier
chargé d'études, ancien animateur du mouvement étudiant de 1986 à Aix-en-Provence
Nadine Richez
enseignante à l'Université

Réunion à l'Institut Charles V du 7 mars 1991

Où il est question de bon encadrement et de transparence dans la formation doctorale !

Cette réunion, provoquée par mon intervention en conseil scientifique au sujet de l'AESA, avait pour objectif de

1) tirer au clair la situation du secteur britannique actuellement sans infrastructure réelle depuis le départ à la retraite des 2 principales responsables. Ces postes ne sont toujours pas remplacés, l'un est en attente de nomination et l'autre ne le sera sans doute pas. La conséquence immédiate est l'absence totale d'encadrement des formations doctorales en cours depuis la rentrée universitaire. Il n'y a pas eu de demande d'éméritat (3 ans supplémentaires) qui permet d'encadrer une thèse jusqu'à sa soutenance. Les responsables de la formation doctorale et du 3ème cycle ont cependant donné leur accord pour l'inscription en thèse.

2) obtenir des informations sur la Formation Doctorale.

La réunion a duré 1 heure, en présence de Marie-Cécile PASQUIER pour Etudiants et Recherche, de Mr SILHOL responsable de la formation doctorale, Mme ERTEL responsable du 3ème cycle, Mme GROUSSIER présidente du conseil scientifique de l'Institut, Mme SUREL professeur secteur britannique.

Il n'y aura d'autres commentaires que ceux utiles à la compréhension directe du dialogue :

E&R : L'inquiétude des étudiants du secteur britannique est-elle justifiée ? qu'en est-il de la formation doctorale ?

Rép.: Sur les 4 professeurs rattachés chacun a une spécialité, il n'en reste que 2. Le départ à la retraite des 2 personnes s'occupant de la formation doctorale a laissé le secteur britannique dans une situation en suspens. Les faits sont reconnus, il semble qu'il y ait une volonté de surseoir à cet état. Il n'y a pas d'interlocuteur pour les thèses de civilisation britannique cette année.

E&R La situation est préjudiciable pour les thèses actuellement en cours sans encadrement.

Mr Silhol : "De toutes façons les thèses non suivies n'étaient pas valables, et c'étaient tous des étrangers."

E&R (*je change d'interlocuteur et j'attends*) :

Mme Ertel (*après réflexion*) : il y a eu 2 personnes mais elles sont parties.

E&R : Aucune inscription en 89-90 ?
Réponse tout azimut : Thèse d'étrangers, 2 thèses sont parties à Paris 3, 1 est à Paris 7, il en reste une.

E&R : Sur les 4 thèses engagées en civilisation britannique, 1 serait à Charles V, 2 sont passées en cours de route à Paris 3 et il en reste une. Il n'y a donc actuellement aucune thèse en cours sans encadrement ?
Réponse affirmative par hochement de tête. (*c'est évidemment faux*)

E&R : Quels encadrements pour les thèses à venir ? des équipes d'accueil ?
Pas de réponse.

E&R : Quelles sont les conditions pour faire une thèse ?
Rép. : DEA

E&R : Avec mention ?
Rép : Oui, Bien. Le DEA est une finalité, peu de personnes continuent.

E&R : Combien de bourse de MRT ?
Mme Ertel: 1 sur 6 demandes (pour l'ensemble des études anglophones.)

E&R : Mme Ertel ayant glissé dans la conversation qu'elle répondait tous les ans à l'enquête ministérielle, je lui demande donc : Vous répondez tous les ans ?
Rép. : Oui suivi d'un malaise. (*Mme Ertel n'ayant pas renvoyé l'enquête ministérielle, une personne inscrite en thèse n'avait pu faire la demande d'allocation MRT et encore moins l'obtenir*)
E&R : Combien d'étudiants en DEA ?
Rép. : 100 (!)

E&R : C'est beaucoup.
Ce n'est qu'après plusieurs recoupements et tergiversations montrant la volonté des interlocuteurs de brouiller les cartes que je comprends que les 100 DEA sont répartis sur plusieurs secteurs n'ayant rien à voir avec la Civilisation britannique: STD (Sciences des textes et documents), études anglophones, germaniques, linguistiques etc..
Il n'y aura pas de réponse sur le nombre de personnes inscrites dans un DEA d'un secteur donné, les chiffres dépendent des séminaires.

E&R : Combien de personnes par séminaires ?
Rép. : Les DEA suivent 2 séminaires majeurs et 1 mineur.

E&R : (*regard interrogateur*) ?
Rép : Environ 20 personnes.

E&R : Toutes les personnes aujourd'hui ont un directeur de thèse ? (*on ne sait jamais*)
Rép : Oui après un blanc.

E&R : Combien de thésards par directeur de thèse ?
Rép de Silhol : 10 personnes.

E&R : C'est beaucoup ?
Silhol : 10 personnes dont 4-5 qui marchent.

E&R : C'est quoi des thèses qui marchent ?
Silhol : Des thèses qui aboutissent, les autres, c'est soit de mauvais sujets (*des étrangers sans doute*), soit des difficultés liées au contexte économique du thésard enseignant du second degré.

Il est regrettable que la volonté de ne pas répondre aux questions concernant la situation dans le secteur britannique sans doute liée à une mauvaise conscience justifiée ait amené des propos mélangeant la langue de bois et les problèmes rencontrés par les thésards dans ces disciplines. J'ai souhaité approcher ces difficultés avec ces responsables de l'Institut :
- Un projet d'école doctorale a fait l'objet d'une demande conjointe STD-Charles V auprès de la DRED (Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales). Le financement par la DRED concerne un seul DEA (les 100 personnes tous secteurs), il n'y a qu'une seule formation doctorale.
- Cursus des doctorants : les thèses sont difficilement réalisables en 4 ans (durée recommandée), au mieux 6 ans (minimum).
- Financement : peu de bourse MRT, la plupart des thésards passent donc des concours pour devenir enseignants (la moitié des thésards, et l'autre ?) dans le secondaire. Enfin il existe un problème de coordination pour ces enseignants qui souhaitent une mise en disponibilité pour leur thèse. La demande est en mars mais la réponse du MRT pour les allocations de recherche n'arrive qu'en septembre ! Il est difficile de parier sur une réponse positive.

Marie-Cécile Pasquier

SECURITE SOCIALE

Deux nouvelles

D'une part, cette lettre adressée à notre précédent interlocuteur pour lui demander l'état d'avancement du dossier et d'autre part ce paragraphe lu dans "*La lettre de Matignon*" du 2 Avril 1991, suite à l'annonce par Jospin du plan social étudiant :
"*... le régime de sécurité sociale étudiant sera maintenu pour les étudiants ayant commencé leur 3ème cycle avant l'âge limite du bénéfice de ce régime.*"
Même si cette mesure ne nous satisferait pas pleinement, elle serait déjà une avancée importante, qui permettrait de régler la majorité des cas. Aussi doit-on commencer à y croire ?

Paris, le 25 avril 1991

M. Libaud
Direction de la Sécurité Sociale
Ministère de la Solidarité,
de la Protection Sociale
et de la Santé
8, avenue de Ségur
75 700 - Paris

Monsieur,

Il y a trois mois, le 30 janvier 1991, vous aviez convié deux membres de l'Association Etudiants et Recherche à une réunion informelle consacrée à la couverture sociale des étudiants en thèse de doctorat. Il était apparu que plusieurs milliers d'entre eux achevaient une thèse après 26 ans sans bénéficier du régime étudiant ou général de la Sécurité Sociale, et, après vérification de la législation existante, l'intégration de ces étudiants au régime de la Sécurité Sociale étudiante avait fait l'objet d'un consensus général. Il avait été conclu d'organiser une table ronde réunissant des représentants des divers ministères concernés et des représentants des organisations étudiantes reconnues au niveau national, table ronde à laquelle des membres de notre Association Etudiants et Recherche pouvaient être associés. Cette réunion avait été envisagée la première quinzaine de mai, afin que les mesures puissent entrer en application dès la rentrée 91-92. Dans ces conditions, nous souhaiterions connaître le calendrier que vous avez défini pour cette ou ces rencontres, et, si possible, contribuer à l'élaboration finale des textes concernés.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Association Etudiants et Recherche,

Eric Bringuier

BREVES

• **L'UCC-CFDT** (Union Confédérale des Cadres) a organisé le 12 Avril 191 à Dijon un colloque "Jeunes Formation Europe" à l'issue duquel a été prononcé la "Charte du premier emploi" en présence du ministre du travail, Mr J-P Soisson. De nombreux étudiants étaient présents. Huit groupes de travail devaient permettre à ces jeunes (futurs) diplômés de s'exprimer et d'être entendus (?). Universités et entreprises doivent faire un effort commun d'ouverture. Les formations alternant des stages en entreprise doivent se développer.

• Pour tenter de mieux cerner les différences et les similitudes de la formation doctorale entre les disciplines dites expérimentales et littéraires, nous organisons avec l'association **CEIFIR** une **étude** sur les réalités de cette formation doctorale et sur la conception de la recherche. Cette étude vise à mieux connaître les problèmes rencontrés, à vérifier l'objectivité de cette séparation des sciences "dures" et "molles" (!). Cette rencontre bilatérale doit commencer par élaguer les barrières dûes au vocabulaire ou plutôt à la sémantique. Nous invitons toutes les personnes intéressées à me faire parvenir leurs témoignages, leurs réflexions sur l'(in)adéquation entre la formation doctorale définie par les textes officiels et la réalité, leur définition d'un laboratoire, d'une équipe de recherche, d'un directeur de thèse. Le champ est ouvert.

Pour réunir des documents de base sur lesquels s'appuieront nos réflexions, nous vous demandons de me faire parvenir **AVANT LE 20 MAI** un texte dans lequel vous aurez défini ou décrit en fonction de votre discipline et de votre expérience les concepts suivants (ce n'est pas limitatif !) :

- laboratoire
  - vu sous un angle administratif, humain, géographique, logistique
- communication
  - . interne : au sein du labo
  - dans la communauté pertinente)
  - . externe : société non compétente
- formation
  - . durée (de la thèse par exemple)
  - . organisation du temps de travail :
    - impératifs, contraintes, souplesse, autonomie
- organisation du travail
  - qui, comment, stratégie de recherche, matériel
- finances
  - . moyens du labo (coût de la recherche)
  - . personnelles

A bientôt,

Marie-Cécile Pasquier
7 Rue Armand Gauthier 75018 PARIS

EURODOCT 91

Où il s'agit d'un vrai colloque !

Dans le cadre flambant neuf du CEA de Saclay s'est tenu les 5 et 6 Avril 1991 le colloque EURODOCT 91, organisé par l'association du même nom de jeunes thésards du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique).

Nous avions été invités pour l'assemblée générale du samedi après-midi. Il est dommage que nous n'ayons pu assisté lors des trois demi-journées précédentes aux nombreux groupes de travail qui réunissaient les 140 jeunes chercheurs des 12 pays de la Communauté Européenne. En effet, ces deux jours se voulaient à l'échelle de l'Europe, tant par les gens présents, que par le professionnalisme de l'organisation et la qualité des nombreuses personnalités du milieu recherche et université invités le samedi. Impressionnant, comparé à nos pauvres moyens et à nos réunions dans notre sombre local de Jussieu !

Le samedi après-midi fut donc centré sur deux tables-rondes où plusieurs intervenants ont pris successivement la parole, gérée à la seconde près par des animateurs professionnels, ayant un peu trop tendance à s'imposer dans la discussion et à la sectionner.

Nous ne pouvons rendre compte de la totalité des interventions de ces trois heures, mais leur variété était intéressante, surtout pour avoir des éléments sur la vision de la formation doctorale dans les autres pays de la CEE. Nous espérons avoir copie des actes des

groupes de travail qui n'ont guère eu le temps de rendre compte de leurs travaux (comme d'habitude dans ce genre de manifestation, où on est en retard avant de commencer). Nous aurons peut-être confirmation que certaines idées qui ont émergé sont assez proches des problèmes que nous évoquons nous-mêmes.

Par intérêt immédiat, nous allons plutôt détaillé les deux interventions de Vincent Courtillot, président de la première table-ronde sur le thème de "la formation doctorale", qui est par ailleurs Directeur de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED) au Ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT). Bref notre interlocuteur privilégié.

Disons tout de suite que nous avons été impressionnés par le brio de ses interventions, ainsi que par la performance à la fois sur la forme (l'orateur ne manque pas de charisme) et sur le fond (enchaînement précis et très rapide de nombreuses idées, sans faille) qu'elles représentent.

Voici quelques points abordés tambour battant par Vincent Courtillot :

• acceptation du fait que l'information est un problème prioritaire en matière de formation doctorale

• réaffirmation de la thèse unique

• le service national peut être un réel problème ; il rappela la démarche conjointe avec le Ministère de l'Education auprès du Ministère de la Défense (il n'a pas rappelé nos propres demandes antérieurs, auprès de ces instances) qu'il avait particulièrement appuyé, sans succès. Chevènement avait dit "non". Il ajouta non sans malice qu'il avait retrouvé dans les archives de son ministère la même demande adressée à un précédent Ministre de la Défense et ... signée par Chevènement, alors Ministre de la Recherche (sic).

• quelques chiffres :

3 250 allocations MRT et 1 600 monitorats à la rentrée 1991

11 à 12 000 inscrits en thèse par an

7 000 thèses soutenues par an (dont 40% par des étrangers)

de 16%, la part des allocations MRT aux humanités va passer à 25%

• quelques idées à retenir :

- circulaire envoyée rappelant la non-nécessité d'un DEA pour s'inscrire en thèse (dispenses possibles pour les DESS)

- il faut lutter contre le mandarinat et par ailleurs mieux évaluer et contrôler l'encadrement doctoral

- le post-doc est une formule intéressante, mais ne pas oublier de la rendre symétrique et d'essayer d'accueillir en France des jeunes docteurs.

- lors de la formation doctorale, la culture générale doit continuer (*ce qui rappelle l'échange avec le directeur de l'INRIA, plus haut*) ; les formations de DEA sont trop spécialisées et la transition étudiant passif / chercheur actif est trop brutale.

Bref, de fort intéressantes interventions que nous ne pouvons que saluer et maintenant espérer qu'elles se traduiront dans les faits lors des choix quotidiens effectués par le Ministère de la Recherche.

Frédérique Leblanc et Joël Marchand

REVUE DE PRESSE

A lire : "OPA sur les élites"
de Catherine Morvan (First).

A grands frais, on forme des ENA pour l'Etat et des Normale Sup pour l'Université. Et on les retrouve dans les banques et le privé. "*Le décalage est tellement grand entre le niveau exigé à Normale Sup et les jobs proposés à la sortie qu'ils vont ailleurs*", déplore Catherine Morvan, citant l'exemple de cette normalienne, deuxième à l'agreg d'histoire, qui s'est retrouvée enseignant l'orthographe dans une classe de soutien. Faut-il réellement faire l'ENA pour devenir productrice de "Marc et Sophie" ? (*Challenges*, supplément Carrières, mars 91).

Voici un extrait de La Recherche de mars 91, où l'on plaisir à lire le même discours que le nôtre dans d'autres colonnes que celles-ci.

N'oublions pas les étudiants !

Dans notre numéro d'octobre 1990, nous avons fait paraître un dossier intitulé "Profession Chercheur". Sylvie Tutois, stagiaire à l'Institut Pasteur, et dont nous publions ci-dessous le témoignage, remarque que nous n'avions consacré aucun article aux étudiants. Ce dossier n'avait évidemment rien d'exhaustif. (La Recherche)

Dans votre dossier, il n'est fait aucun cas d'une population qui compose souvent les forces vives des laboratoires de recherche en France : je veux parler des *thésards.* Ces *thésards* s'intègrent à une équipe de recherche, après l'obtention de leur diplôme d'études approfondies (cinq années après le baccalauréat), pour mener, sous la direction d'un chercheur, un travail de recherche qui fera l'objet d'une thèse. La préparation de cette thèse demande an minimum quatre ans et devient très vite un véritable parcours de combattant. Le *thésard* est partagé entre la recherche incessante d'un financement, qui constitue son salaire, et le besoin impératif d'obtenir des résultats, qui vont conditionner le renouvellement des allocations dont il bénéficie.

Le Ministère de la Recherche et de la Technologie alloue très peu de bourses, mais il existe, heureusement, quelques organismes (Association pour la recherche sur le cancer, Association française de myopathes, etc) qui consacrent une partie de leurs budgets à financer la recherche de ces étudiants-chercheurs. Quel que soit le financement, il est toujours de courte durée (un à deux ans), modeste (de 5000 à 6000 francs net mensuel) et ne confère, le plus souvent, aucun statut au *thésard* qui cesse d'être reconnu au niveau social en tant qu'individu : il ne bénéficie pas de la Sécurité Sociale et ne cotise à a aucun organisme de retraite. C'est dans ce climat peu serein que le *thésard* se débat pour finalement obtenir

son doctorat, neuf ans après le baccalauréat dans le meilleur des cas.

Très peu d'entre eux obtiennent ensuite un poste de chercheur dans un organisme de recherche publique, car là encore "publier à tout prix", comme le décrit Axel Kahn, dans son article d'octobre 1990 dans la Recherche, prend toute sa valeur puisque l'obtention d'un poste est aussi conditionnée par les publications du *thésard*. Quand on sait que, pour la plupart des thèmes de recherche fondamentale, un article est le résultat de longs mois de recherche intensive et qu'il faut encore de longs mois entre la rédaction de celui-ci et sa publication dans une revue, il n'est pas besoin de préciser que les thésards qui n'ont pas beaucoup (ou pas) publié sont les plus nombreux.

Le parcours du combattant, loin d'être terminé avec l'obtention de la thèse, se poursuit. Le *thésard* devient généralement un "post-doc" (post-doctorat) : il cherche un nouveau laboratoire d'accueil, la plupart du temps à l'étranger, une nouvelle bourse, s'acharne à "publier à tout prix" et renouvelle régulièrement sa demande d'intégration au CNRS, à l'INSERM, etc.

Finalement, c'est vers l'âge de trente ans que les quelques victorieux combattants qui auront franchi tous les obstacles de cette course folle, seront enfin des chercheurs et surtout des salariés. Voici racontée, en quelques mots, la réalité qui attend l'étudiant souhaitant devenir un chercheur. Mais ne nous plaignons pas trop ... il paraît qu'au Japon c'est pire !!!

Sylvie Tutois

Revue du presse du Monde
19/03/91 au 27/04/91

• Il n'y a pas grand chose pendant cette période qui soit nouveau et intéressant et concernant (la recherche ou l'éducation). Bien sûr comme à chaque fois je peux faire la liste des pays où il vaut mieux ne pas être étudiant : Maroc (20/04/91), un étudiant a été tué par la police, et deux au Vénézuela (24/03/91). De plus en Chine un étudiant du "Printemps de Pékin" a été condamné à 12 ans de prison (10/04/91), alors que "Selon les autorités judiciaires il n'y aura plus de procès de manifestants du "Printemps de Pékin" (22/03/91)". On en conclut logiquement que maintenant ces étudiants sont condamnés sans procès... joyeux.

• Vous désirez publier... alors voici les dernières nouvelles de l'édition scientifique : Elsevier (600 titres de journaux) rachète Pergamon Press (400 titres) à Robert Maxwell et renforce ainsi sa position de premier éditeur scientifique (30/03/91).

• Les académiciens de toutes sortes ont bien du mal à gérer leur argent. Il semble bien que de l'argent soit détourné dans les caisses de l'Institut de France. Mais comment leur en vouloir, ils sont si vieux... D'ailleurs à ce propos, un épistémologue anglais n'a-t-il pas dit un jour qu'une science qui n'arrivait pas à oublier ses fondateurs était perdue ?

• Une attaque virulente a eu lieu contre l'économie par M. Kolm, directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales (02/04/91, "Splendeurs et misères de la science économique : des milliers de chercheurs, un flux de théories et théorèmes mais des résultats décevants et une utilité problématique"). Pour résumer, il reproche à la science économique (j'aurai plutôt dit "les sciences économiques"?) d'étudier des modèles qui ne sont pas applicables directement. Ce genre de critique peut se faire à toute recherche fondamentale qui tente de modéliser des phénomènes et est obligée de faire des approximations. Mais est-ce une raison pour condamner cette science ?

• Un texte publié par deux professeurs (Paris I et IV) relance la polémique sur les bibliothèques parisiennes (4/4/91) : non coordination des projets (celle de la Sorbonne dont il est particulièrement question devant par exemple servir à la fois aux chercheurs et aux étudiants de premier cycle), livres en très mauvais états par exemple.

• L'université de Strasbourg II (sciences humaines) vient d'être très sévèrement critiquée par un conseil national d'évaluation (11/4/91). Tout ce que l'on connait dans les universités y est passé en revue, non communication, duplication des bibliothèques, querelles intestines. Mais pourquoi seulement Strasbourg II ?

• La maison d'Edition l'Harmattan propose de publier des travaux de jeunes chercheurs (11/4/91) en cours de thèse dans le domaine des sciences humaines. Il reste à espérer que ces publications échapperont à l'emprise des directeurs de laboratoire, le mandarinat étant encore particulièrement fort en sciences humaines et sociales. S'adresser à Sophie Taponier à : L'Harmattan, 7 rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 PARIS.

• Michel Gutsatz (maître de conférences de sciences économiques à l'université Aix-Marseille) fait le point de ce qu'il lui semble être les sept plaies de l'Université (04/04/91) :

1- Les procédures d'évaluation et d'avancement des universitaires et chercheurs sont devenues inadaptées. D'une part les "académiques", avec avancement de carrière, de l'autre les "professionnels", avec les rénumérations annexes par le biais des contrats.

2- Les gestionnaires de l'Université sont frappés d'un double handicap. Ils sont amateurs et cette activité n'est jamais gratifiée.

3- L'administration des universités s'inscrit dans le cadre de la comptabilité publique. On passe alors son temps à essayer de la contourner.

4- L'activité universitaire, fidèle à sa vocation administrative reste imperméable à la notion d'évaluation. Seules les universités qui accepteront une évaluation de leur formation de second et troisième cycle resteront crédibles.

5- La notion de politique universitaire, laquelle commence véritablement à guider les responsables locaux, reste soumise à l'incohérence ministérielle.

6- La politique universitaire reste le fruit de cogitations de cabinets ministériels ou bureaucratiques à tel point que les universitaires apprennent le plus souvent le contenu de la prochaine réforme dans leur quotidien préféré.

7- L'ouverture sur l'entreprise est impossible dans un tel cadre, ce qui va amener les grosses entreprises

à financer soit les grandes écoles soit à créer des universités privées.

• Pour terminer temporairement avec la presse, un petit mot de réconfort à M. Devaquet pour toutes les attaques injustes qu'il subit (15/04/91) suite aux détournements de fond observés dans sa mairie. Il est bien connu que les salaires sont si bas dans la fonction publique que les haut-fonctionnaires peuvent facilement être considérés comme des nécessiteux et que l'on peut leur distribuer sans remords les fonds municipaux destinés aux miséreux de la capitale.

Suite de la revue de presse : la bioéthique

En un peu plus d'un mois j'ai recensé 14 articles dans le Monde traitant de la bioéthique et je vais essayé d'en faire un résumé partial. Non ce n'est pas une faute de frappe, le résumé sera partial dans le sens où j'ai moi-même une opinion sur le sujet et que c'est elle que j'exprimerai ici.

Les articles en question concernent les expérimentations du professeur Zagury (04/04/91; 16/04/91 (2); 17/04/91 (2); 18/04/91; 19/04/91; 27/04/91), des essais en champ d'organismes génétiquement modifiés (OGM) (19/04/91), des résultats sur la thérapie génique aux Etats-Unis (07/04/91), les auditions concernant une loi cadre pour la bioéthique (27/03/91 (2)), un rapport parlementaire concernant les applications des biotechnologies à l'agriculture et leurs impacts sur les équilibres biologiques (18/04/91) ainsi que le rapport de la commission du génie biomoléculaire chargé d'évaluer les risques de certaines expérimentations (11/04/91) et dont l'activité a doublé en 1990.

Tous les problèmes sous-jacents dans ces articles concernent les organismes génétiquement modifiés (OGM). Ce sont des organismes dont on a modifié le patrimoine génétique (ADN) afin qu'ils expriment des gènes (donc des protéines) d'autres organismes. Le cas le plus simple est par exemple la thérapie génique, dans ce cas on remplace un gène inactif par une copie active de ce même gène et on peut ainsi corriger l'anomalie.

Cette technique pose toutefois deux problèmes: la stabilité de l'ADN nouvellement inséré (sa capacité à ne pas aller coloniser d'autres organismes) et d'autre part l'endroit où se produit l'insertion de ce nouveau gène dans le patrimoine génétique de l'organisme modifié. Pour ce qui est du premier problème, par manque de recul on peut difficilement répondre, à part le fait qu'utiliser des morceaux de virus pour faire cette modification peut sembler très dangereux, les virus ayant la capacité de passer assez facilement d'un organisme à un autre. Pour l'instant on ne peut être sûr que le nouveau gène ne passera pas aussi d'un organisme à l'autre. Le second problème est encore plus délicat. Le nombre de copies du nouveau gène dans une même cellule est difficilement contrôlable, voire incontrôlable et de plus le nouveau gène va se mettre n'importe où dans le patrimoine génétique de l'organisme receveur. Or certaines régions du patrimoine génétique sont porteuses de gènes qui, s'ils sont déréglés, peuvent faire que la cellule devient cancéreuse. Il n'existe aucun moyen de détecter si l'endroit où s'est inséré le nouveau gène ne va pas perturber ces gènes et développer un cancer quand la cellule sera réinjectée dans l'organisme.

J'ai essayé de résumer certains des problèmes qui se posent avec les biotechnologies. Les objections qui me seront faites sont :

- Mais les chercheurs sont responsables et savent ce qu'ils font :

M. Zagury, professeur à Paris 6, a effectué des expérimentations concernant un vaccin sur le SIDA. Pour cela il est allé en Afrique où il a fait des expérimentations sur des enfants de 12 ans : **responsable** ?

Il a injecté des virus de la vaccine modifiées avec une protéine du HIV (virus du sida) à des malades immuno-déprimés aux mépris de toutes les indications d'utilisation de la vaccine. Il en a tué deux : **savent ce qu'ils font** ?

- Un comité d'éthique est chargé d'examiner les demandes d'expérimentation :

M. Zagury a eu une autorisation de ce comité d'éthique. Il n'en a tenu compte qu'à moitié, n'a pas fait parvenir ses résultats comme cela lui était demandé, ce qui n'a pas ému ce comité d'éthique qui est souvent d'ailleurs juge et partie. Ce comité d'éthique n'est même pas toujours consulté. Je connais par exemple un laboratoire qui certains jours de fort soleil a sorti ses plantes transgéniques en dehors de la serre dans laquelle elles étaient confinées car il faisait trop chaud à l'intérieur. Comment contrôler ce genre de pratique ?

- Les chercheurs cherchent, il faut une loi pour réglementer :

La non-responsabilité des chercheurs devant leur découverte est un leurre que l'on aime à brandir devant soi pour continuer à faire n'importe quoi. Si M. Openheimer ou M. Sakkarov ne se sont pas rendus compte qu'ils étaient en train de mettre au point une bombe atomique quand ils étaient en train de fendre de l'atome, c'est qu'ils étaient complètement inconscients. Ce type de comportement n'est pas à proprement parler rassurant.

Marc Girondot